

STIMULER L'ESPRIT D'ENTREPRISE,  
NOTRE MÉTIER.





|           |   |
|-----------|---|
| <b>5</b>  | <b>LE MOT DU PRÉSIDENT</b><br>UN RÔLE ESSENTIEL DANS LE DÉVELOPPEMENT<br>ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE TOUTE UNE RÉGION |
| <b>6</b>  | <b>UN SECTEUR QUI FAÇONNE NOTRE AVENIR</b>  |
| <b>8</b>  | <b>UNE FÉDÉRATION ENGAGÉE</b>   |
| <b>12</b> | <b>PORTRAITS</b>  |
| <b>14</b> | <b>UNE FÉDÉRATION UTILE À SES MEMBRES</b>   |
| <b>16</b> | <b>ENSEMBLE NOUS RELÈVERONS LES DÉFIS À VENIR</b>   |
| <b>18</b> | <b>INFORMATIONS PRATIQUES</b>   |

Fondée en 1904, la Fédération vaudoise des entrepreneurs est la plus importante association patronale de la construction dans le canton de Vaud. Elle réunit les métiers du gros œuvre, du second œuvre et de la construction métallique. Etablie à Tolochenaz, elle représente plus de 2800 entreprises et 22 000 travailleurs, soit 6% des places de travail du canton et 1,3 milliard de masse salariale. Aujourd'hui, elle est un acteur politique incontournable et une institution qui forme les professionnels par l'intermédiaire de son Ecole de la construction.

## UN RÔLE ESSENTIEL DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE TOUTE UNE RÉGION

### Notre vision des enjeux stratégiques des années à venir dans le secteur de la construction

Nous avons la chance de vivre dans un pays qui a bien su faire face aux dernières crises mondiales. Nous bénéficions d'une place économique solide et compétitive, capable de s'adapter à toute sorte de conjonctures. En Suisse romande, le secteur de la construction représente un bel exemple de cette capacité à s'ajuster rapidement aux aléas du marché. Mais si notre secteur y parvient, c'est aussi au prix de grands efforts pour défendre nos acquis et pour faire respecter le cadre législatif de nos professions. Sans l'engagement de la fédération, peut-être que la situation serait différente... Mais quoi qu'il en soit, une chose est sûre : il nous faut continuer à être solidaires et à cultiver cet esprit d'initiative qui a fait le succès de notre industrie et qui participe à la qualité de vie de notre pays.

### Participer à l'essor de toute une région et nous engager pour les entreprises qui font vivre le secteur de la construction

La Fédération vaudoise des entrepreneurs a été fondée en 1904 pour représenter les entrepreneurs de tous les corps de métiers se rattachant aux entreprises de l'industrie du bâtiment et des travaux publics. Un siècle plus tard, c'est dans tous les domaines que notre association patronale opère pour défendre et valoriser les entreprises de la construction : l'économie, la politique, le social, la formation et même le développement durable. En fait, notre fédération appartient à tout le monde. C'est évidemment votre fédération en tant qu'entrepreneurs, celle qui vous soutient et vous accompagne dans vos réussites. Mais c'est aussi celle de toute la collectivité, puisque, en fin de compte, c'est pour offrir des infrastructures de qualité que nous tous, professionnels, œuvrons au quotidien, avec passion.

### Entrepreneurs ! la marque d'un engagement professionnellement, socialement et éthiquement responsable

Mis en exergue dans notre logo, le terme « Entrepreneurs ! » ne désigne pas seulement les personnes que nous représentons ; il évoque aussi notre état d'esprit à tous. Aujourd'hui encore plus qu'hier, lorsque nous parlons de notre fédération, nous le faisons au nom de vous tous, chefs d'entreprise et indépendants, qui travaillez pour bâtir la société de demain.

Jean-Marc Demierre  
Président



# UN SECTEUR QUI FAÇONNE NOTRE AVENIR

## La confiance, le moteur de toute activité

Depuis les années 2010, en Suisse, les dépenses dans la construction ont dépassé les 60 milliards de francs par an. Ce volume atteste de la bonne santé du secteur qui est parvenu, jusqu'à présent, à toujours s'adapter aux conjonctures nationales et internationales, en trouvant à chaque fois des solutions innovantes et pérennes.

Dans le canton de Vaud, la construction a également connu ces dernières années des pics de productivité dont les effets se sont traduits par une augmentation du nombre de professionnels et d'apprentis dans le secteur, respectivement 28 000 et 2500 actuellement. Toutefois, malgré ces chiffres encourageants et la situation économique plutôt favorable, les entrepreneurs du secteur rencontrent toujours plus de difficultés à conduire leurs activités et à faire respecter leurs prix.

A l'origine de cette situation : une concurrence parfois déloyale qui préfère ignorer les contraintes légales et le respect dû à toute personne, ainsi que la crainte constante d'une baisse du chiffre d'affaires et d'une diminution forcée des effectifs. La responsabilité de notre fédération est de justement soutenir nos entreprises dans leurs activités quotidiennes en leur redonnant confiance, notamment en dialoguant avec les autorités politiques du canton pour améliorer le contexte dans lequel elles agissent.

## Des professions riches et épanouissantes

Les métiers de la construction font preuve d'une réelle attractivité. Ce sont des métiers variés, accessibles à tous, mais aussi très nobles, qui demandent de la créativité et de la maîtrise, deux compétences valorisées par l'ensemble de la société. Ce sont aussi des métiers qui offrent une sécurité professionnelle et qui présentent un grand potentiel d'évolution, que ce soit au sein d'une même entreprise ou par la création de sa propre société.

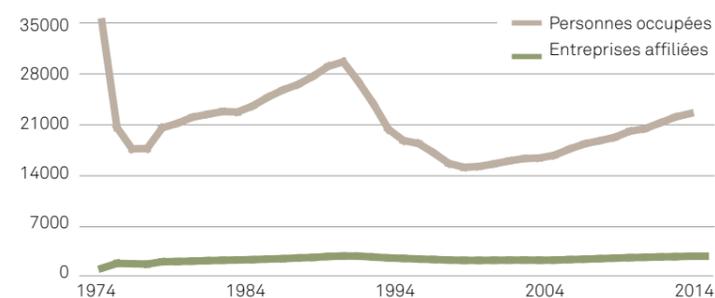
Enfin, les métiers de la construction assurent une large autonomie en raison notamment de la qualité de la formation qui permet aux professionnels du secteur d'être très polyvalents. L'une de nos missions est de promouvoir avec passion, ce savoir-faire et cette envie d'entreprendre si caractéristiques du secteur de la construction.

## Un secteur qui pose les fondations d'une société

Travailler dans la construction, c'est se mettre au service des autres. Les sociétés peuvent mesurer leur niveau de développement au regard de la qualité de leurs infrastructures, publiques comme privées. La Suisse est en ce sens un exemple du genre et c'est grâce aux professionnels du bâtiment que l'on peut bénéficier dans ce pays d'une telle qualité de vie. Pour maintenir ce haut degré d'exigence et pour assurer des constructions qui respectent toutes les normes de sécurité, la Fédération vaudoise des entrepreneurs est là, au quotidien.

En 1913 est signée la première convention collective entre patrons et syndicats dans la région lémanique.

Evolution des entreprises et des personnes occupées dans l'IVC – Situation au 30.06.2014



# UNE FÉDÉRATION ENGAGÉE

## Une fédération de choix pour nos membres et leurs clients

« Entrepreneurs ! », c'est le mot de notre raison sociale mis en valeur dans notre logo, mais c'est surtout une garantie pour tous nos membres et pour leurs partenaires.

Pour nos membres, c'est l'assurance d'appartenir à une fédération qui œuvre sans relâche pour défendre leurs intérêts : pour régler des problèmes contractuels et juridiques, pour faire valoir leurs positions au niveau politique. Mais c'est aussi pour bénéficier d'un soutien quotidien

dans la gestion administrative de leurs affaires que nos membres font appel à notre fédération : les assurances sociales, les prestations de ressources humaines, les conseils juridiques ou techniques... Toutes ces obligations génèrent des

contraintes financières et administratives innombrables que notre fédération est à même de régler rapidement et en toute transparence.

Pour les clients de nos entreprises membres, notre fédération représente une indéniable caution de qualité et de respect des législations en vigueur. Et comme cette responsabilité sociale a un coût, l'appartenance à la Fédération vaudoise des entrepreneurs permet à nos membres de justifier les tarifs de leurs offres.

« Notre esprit visionnaire qui nous a permis de construire notre réputation. »

Il faut en effet dire que la réputation de notre fédération n'est plus à faire, elle qui s'est construite dans la durée, durant tout le siècle passé, grâce à un esprit visionnaire qui lui a toujours permis de jouer les premiers rôles dans les milieux économiques et politiques. Pour preuve, nous avons mis en place la contribution patronale à la formation professionnelle en 1955 (soit 50 ans avant qu'une loi fédérale ne la rende obligatoire), nous avons instauré l'AVS complémentaire en 1959 (presque 30 ans avant la législation sur la LPP), nous avons systématisé le contrôle des chantiers en 1998 et, enfin, nous avons fait entrer en vigueur la retraite anticipée dès 2001 (2 ans avant que la question ne devienne conflictuelle au niveau national).



Depuis 2014, un nouveau bâtiment accueille désormais les métiers de l'électricité, consacrant Tolochenaz comme pôle de la construction vaudoise.





#### Une présence et une influence dans tous les milieux

Au niveau politique, notre fédération défend les intérêts des entreprises de la construction et se positionne dans de nombreux domaines allant de la politique des marchés publics à la formation professionnelle, en passant par la gestion des déchets et la lutte contre le travail au noir.

« Notre fédération nourrit des contacts fréquents avec les autorités du canton. »

Pour être entendue, notre fédération nourrit des contacts fréquents avec les autorités et les administrations du canton. Elle fournit aux députés d'importants renseignements pour qu'ils puissent eux aussi défendre ce secteur de première importance. Elle participe à de nombreux groupes de travail et, en tant qu'interlocutrice de référence, elle répond à toute sorte de consultations.

Enfin, elle entretient des rapports étroits avec d'autres associations et profite de son large réseau pour promouvoir les métiers de la construction et diffuser les idées de ses membres.

A l'occasion des conférences et des débats auxquels elle est régulièrement invitée, la fédération partage avec les politiques ses positions sur des thèmes aussi variés que l'aménagement du territoire ou les législations contraignantes en matière de construction.

#### La formation, une activité de toute une vie

Les défis techniques, sociaux et économiques posés aux entreprises de la construction entraînent un autre, tout aussi fondamental : celui de la formation. Celle des apprentis d'abord, la formation continue des professionnels ensuite. Enjeu central de tout un secteur, la formation aux métiers de la construction a dès la fin des années 1980 été prise en charge par notre fédération qui a fondé, à côté du siège social de Tolochenaz, l'Ecole de la construction. Leader de la formation professionnelle dans le secteur, l'école forme chaque année plus de 1500 apprentis dans le cadre de cours interentreprises et plus de 2000 adultes en cours d'emploi.

« Regroupant apprentis et professionnels du secteur, l'Ecole de la construction a fêté en 2013 ses 25 ans d'existence. »

Les formations continues pour professionnels sont dispensées par des chargés de cours réputés dans leur secteur et permettent aux participants qui y assistent de se perfectionner dans les domaines de l'économie, de la politique, de la technique, du management, de la gestion de projet et de la création d'entreprise.

Enfin, pour promouvoir tout ce savoir-faire, notre fédération participe plusieurs fois par an aux grandes manifestations professionnelles qui se tiennent dans la région comme Habitat-Jardin à Lausanne.



En 1926, paraît le premier numéro du « Journal de la Construction de la Suisse romande », ancêtre de l'actuel « Bâtir » que reçoivent les membres.

## STÉPHANE



« Etre entrepreneur, c'est prendre des décisions importantes tous les jours. C'est créer, développer, amener du dynamisme, prendre des risques, avoir des responsabilités, être conscient qu'il y a des gens qui comptent sur nous, des gens qui ont aussi une famille. »

### Soutenir les entreprises et valoriser la formation

Après un apprentissage de maçon, Stéphane Natalini fait partie de la première génération à avoir obtenu son brevet fédéral de contremaître en bâtiment et génie civil à la fédération. Il dirige aujourd'hui l'entreprise familiale qui est membre depuis 1985. Il connaît donc bien la fédération :

« Notre association faîtière nous accompagne dans nos tâches, elle est là pour sauvegarder nos intérêts, comprendre nos problèmes, défendre un secteur d'activités vital pour notre pays. »

Très attaché au savoir-faire, il partage avec la fédération la même volonté de garantir une formation de qualité. Président de la commission de formation technique au sein de la fédération et Président de la formation professionnelle, il est conscient que notre fédération doit jouer un rôle essentiel non seulement dans la formation elle-même mais aussi dans le soutien aux entreprises formatrices :

« Pour les micro-entreprises, la formation repose beaucoup sur les épaules du patron. Le rôle de la fédération est de les aider. »

« Etre entrepreneur, c'est oser, avoir le courage. On n'est pas tous entrepreneurs, mais on peut tous être entreprenants. »

### De prestations de choix pour une transition et un développement réussis

En 2008, Jean-François Pittet reprend FR STAFF, entreprise spécialisée dans le revêtement mural. Il est rejoint par Agnès Pittet avec qui il partage un goût affirmé pour l'architecture et le design. Cependant, aucun d'eux n'est issu du secteur du bâtiment. L'entreprise étant membre de la fédération depuis près de 20 ans, c'est tout naturellement qu'ils bénéficient de son appui et de ses conseils; lors de la reprise de l'entreprise tout d'abord, puis pour la gestion quotidienne et le développement de leurs affaires :

« La fédération m'est très utile, avec des aspects concrets comme pour mes salaires, un service efficace et à des taux attractifs. »

Appréciant le rapport de proximité établi avec la fédération, il défend avec elle l'idée que les métiers de la construction méritent d'être valorisés et offrent de véritables débouchés :

« J'appelle de mes vœux la fédération pour qu'elle mette en valeur nos métiers, qui représentent une somme de savoir-faire incroyable. Il faut battre en brèche les idées reçues, faire comprendre aux gens combien nos métiers sont beaux et utiles. »

## AGNÈS ET JEAN-FRANÇOIS



## UNE FÉDÉRATION UTILE À SES MEMBRES

« En dehors des services de base, seuls les membres bénéficient de prestations plus étendues. »

### Des prestations en tout genre pour nos membres

Depuis sa création, la Fédération vaudoise des entrepreneurs n'a cessé de mettre à disposition des entreprises de la construction des outils de gestion performants. En matière d'assurances obligatoires, elle offre sous un même toit, à ses membres comme à ses affiliés, une caisse AVS, une caisse de retraite et des allocations familiales. En dehors de ces services de base, seuls les membres bénéficient de prestations plus étendues.

Pour le traitement des salaires, les membres profitent d'un service fiduciaire avec des conditions plus avantageuses que celles des affiliés. Ces premiers ont également droit à un service juridique avec avis gratuits, ainsi qu'à des conseils et des solutions élargies pour l'administration des affaires, la sécurité du travail et la gestion du personnel.

Par ailleurs, en plus des séminaires organisés chaque année, des publications spécifiques au secteur de la construction sont également distribuées aux membres à prix préférentiels afin qu'ils puissent avoir des outils de travail fiables et immédiatement opérationnels dans de nombreux domaines tels que la finance ou la gestion.

### Gagner en efficacité, en visibilité et en savoir-faire

Avec notre fédération comme seul interlocuteur, nos membres gagnent du temps et sont sûrs que leurs affaires sont gérées en conformité avec les normes des conventions collectives en vigueur. De plus, ils savent que la fédération peut négocier pour eux les meilleures prestations possibles auprès de fournisseurs tiers.

Pour optimiser leur visibilité, les entreprises membres sont également toutes répertoriées dans nos annuaires papier et online, avec coordonnées et portait d'entreprise. Importantes également, les réunions professionnelles et les activités récréatives constituent des rendez-vous incontournables et réguliers, destinés à créer des liens entre les membres et à renforcer leur réseau.

Enfin, pour porter avec force leurs idées et leurs inquiétudes, nos membres peuvent compter sur notre fédération qui se charge, lors des négociations CCT notamment, de faire connaître leur position auprès des autorités et des autres secteurs économiques.



900 entreprises, occupant 7000 travailleurs, confient déjà le traitement de leurs salaires à notre fédération qui fournit tous les documents comptables et les récapitulatifs mensuels et annuels.

## ENSEMBLE NOUS RELÈVERONS LES DÉFIS À VENIR

### Pourquoi ne pas bâtir un nouveau projet ?

Notre fédération est devenue au fil des ans une véritable institution dans le canton, qui s'est construite grâce au concours de milliers d'entrepreneurs. Dès 1904, ils ont posé les fondations de ce qui allait devenir un pont entre eux et les autres acteurs sociaux. A force de consolidations, d'adaptations et de modernisations, la Fédération vaudoise des entrepreneurs est devenue pour les entreprises du bâtiment une seconde maison, un lieu où elles peuvent – où vous pouvez – trouver solutions et conseils, appui et inspiration.

Comme vous, nous ne défendons pas seulement les métiers de la construction, mais d'abord l'intérêt général. Nous pensons premièrement aux hommes, aux femmes et aux générations futures pour qui nous devons réaliser des infrastructures sûres et pérennes. Nous pensons ensuite à tous les collaborateurs qui travaillent dans le secteur et qui méritent de bénéficier de conditions optimales aussi bien sur les chantiers qu'en termes de sécurité sociale.

Si vous souhaitez prendre part à cette aventure humaine, qui dure depuis plus de cent ans et qui aujourd'hui fédère plus de 2800 entreprises, nous vous invitons à devenir membre. Nous nous ferons un plaisir de vous faire profiter de tous les avantages auxquels vous avez droit pour développer vos activités et gérer au mieux votre organisation. Pour connaître la marche à suivre, contactez notre secrétariat par téléphone ou e-mail.

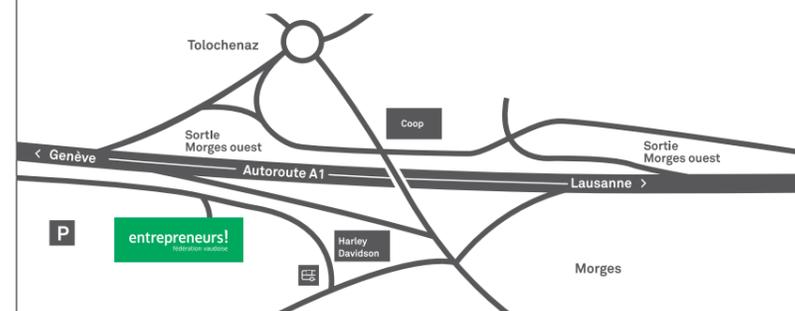


# INFORMATIONS PRATIQUES

## Adresse

Fédération vaudoise des entrepreneurs  
Route Ignace Paderewski 2  
Case postale  
1131 Tolochenaz

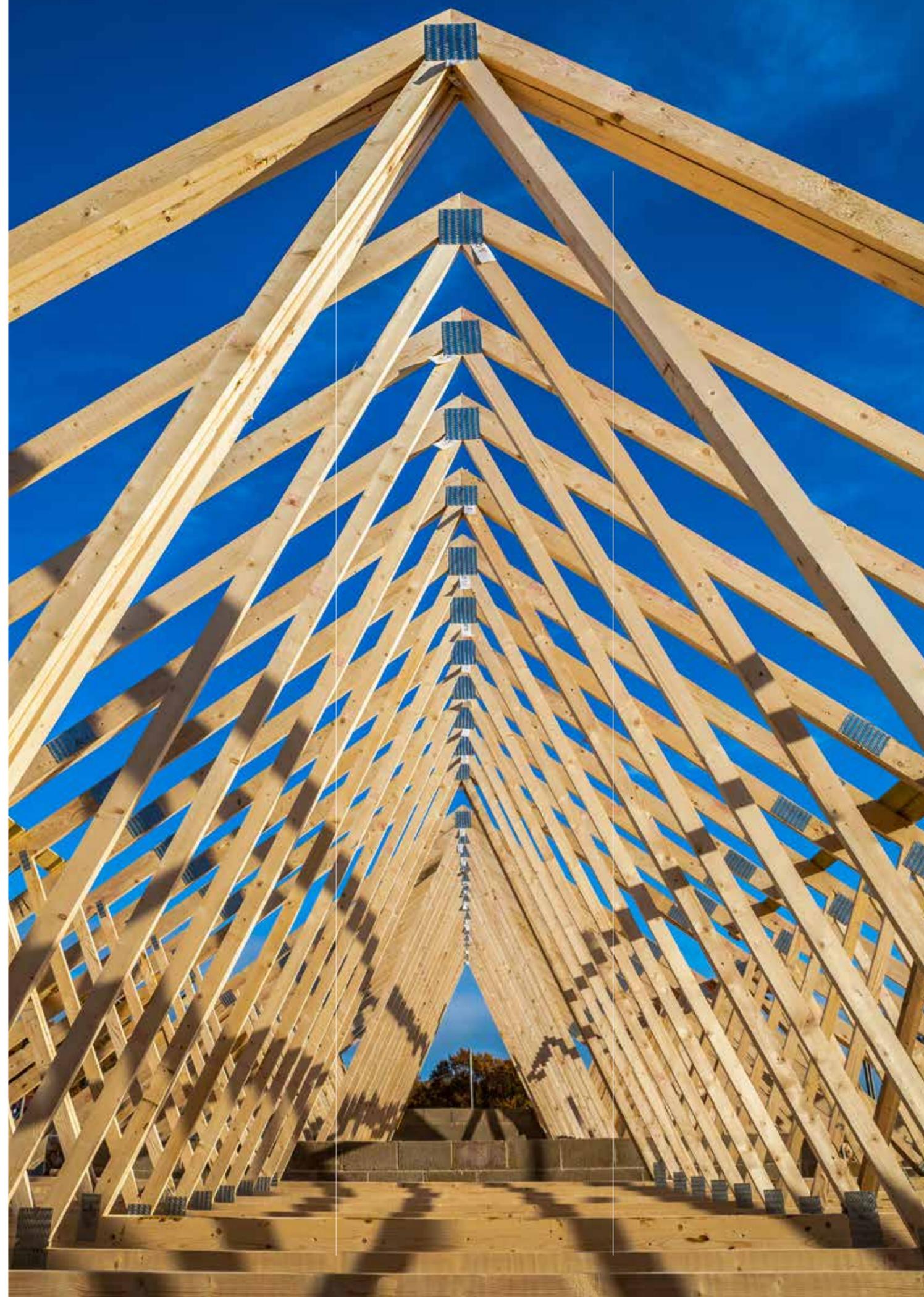
## Plan



## Contact

E-mail [fve@fve.ch](mailto:fve@fve.ch)  
Téléphone +41 21 802 88 88  
Fax +41 21 802 88 80

[www.fve.ch](http://www.fve.ch)



Fédération vaudoise des entrepreneurs | Société coopérative  
Route Ignace Paderewski 2 | Case postale | 1131 Tolochenaz | [www.fve.ch](http://www.fve.ch)

